



GRUPE DE TRAVAIL REGIONAL MONS

PV Réunion du 25/10/2017

CONVENOR	Thierry Piraux (AGDA)
REPRESENTANTS AGDA	Julien de Meeus d'Argenteuil Sandrine Van Herzeele Sophany Ramaen Michael Vico Pascal Deglume Valérie Lesceu Nicolas Laurent
REPRESENTANTS SECTEUR PRIVE	France Bonaventure (CCI Brabant Wallon) Anne-Françoise Meuter (CCI Hainaut) Kim Van Herck (Prince Erachem) Valérie Béro (TD Williamson) Gisèle Hautenauve (Brasserie Lefebvre) Lewis Cordoano (Thales Belgium) Véronique Feldberg (Firmenich) Geert Jacob (Sedis Logistics) Stephanie Malenger (Kluber) Strimel Joris (CFP) Ciccione Gaetano (CFP) Jennyffer Hernalsteens (Solar Turbines) Kilengo Guy (Alstom) Van Belleghem Laurent (Interlogistics) Billy Laure (Ami Metals) Giffoni Mauro (Agoria) François Duplat (Agence en douane Duplat) Derijke Mario (Lutosa) Christophe Martine (Lutosa) Carrabetta Antonio (Sonaca) Anselmini Isabelle (Ineos)

Point 1 : Approbation du PV de la réunion précédente

L'ensemble du groupe approuve le précédent PV.

Point 2 : Election Convenor Secteur Privé

La candidature de Mme Meuter de la Chambre de commerce et d'industrie du Hainaut a été approuvée par l'ensemble du groupe.

Point 3: Feed-back de l'Assemblée générale du forum national

Mme Ramaen a exposé le déroulement de l'Assemblée générale du forum national qui a eu lieu le 4 octobre (voir aussi présentation [en annexe](#)). Cette assemblée réunit tous les membres des groupes de travail nationaux ainsi que les convenors des groupes de travail régionaux. Les différents groupes nationaux ont présenté leurs résultats pour 2017 et les priorités à venir. Les attachés douaniers étaient également présents à cette assemblée. L'occasion de rappeler qu'ils peuvent être d'une aide précieuse pour les opérateurs dans les pays où ils sont présents.

Notre Administrateur générale y a également présenté son plan stratégique. Les opérateurs peuvent faire parvenir leur feedback à ce sujet avant la fin du mois d'octobre.

Point 4 : Actualités douanières et mise en œuvre du nouveau Code des Douanes de l'Union

Mr Piraux a présenté de manière plus détaillée les groupes de travail nationaux et les avancées dans les matières susceptibles d'intéresser les membres présents. Les différents groupes sont les suivants :

- Dispositions générales
- Marchandises introduites
- Régimes particuliers
- Sortie de marchandises
- Accises
- Communication
- ICT
- Processus de contrôle

[Consultez les présentations de l'Assemblée générale sur le site web du forum national.](#)

Point 5: Buffering

Mr Vico a présenté l'autorisation de buffering que les opérateurs peuvent demander à l'importation et qui peut résoudre certaines difficultés rencontrées lors des procédures d'urgence de PLDA (voir aussi présentation [en annexe](#)).

Point 6: Système REX

Mr Laurent a exposé le système REX, l'auto-certification pour l'origine préférentielle à l'exportation (voir aussi présentation [en annexe](#)). Ce système sera progressivement obligatoire pour de nombreuses destinations.

Les sociétés font remarquer que le fait de devoir différencier leur mention sur facture selon que l'on soit dans le système REX ou non rend la gestion de l'origine préférentielle compliquée.

Point 7: Foire aux questions

- La définition d'exportateur selon le CDU est modifiée, comment l'interpréter dorénavant ?

Des éléments de réponse sont avancés dans la liste de Q&A sur le CDU : voir question 118. Une mise à jour de ce document est prévue pour la fin de l'année

- Quid de la fermeture de l'antenne de La Louvière ?

Les opérateurs sont invités à se présenter à Gosselies ou Mons. L'extension de l'ancien protocole BUEK/SCC est à l'étude mais doit être applicable par l'ensemble des entités mobiles si des compétences devaient être ajoutées. Les opérateurs concernés signalent qu'ils n'ont pas reçu de courrier officiel concernant cette décision de fermeture

- Depuis le CDU, beaucoup de responsabilités sont transférées de la douane vers les opérateurs, comment y faire face ?

Il est demandé aux opérateurs de faire remonter leurs besoins en formation, information, séminaire,... via les chambres de commerce afin que nos services douaniers puissent essayer de proposer quelques formations plus précises.

Il leur également conseiller d'utiliser l'e-learning de l'union européenne.

- Comment tenir compte des royalties ?

Ils doivent être intégrés dans la valeur. Nous conseillons de demander une décision valeur.

- Les pays étrangers sont-ils prêts pour l'application du système REX ?

Dans le cas des mentions sur facture, certains pays refusent ce procédé, bien que prévu dans les accords. Ils exigent des EUR1. Nous demandons aux opérateurs de faire remonter ces problèmes lorsqu'ils y sont confrontés afin que la commission puisse faire appliquer les accords concernant l'origine.